

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2022

Objet :

**Modification du Tableau
de l'effectif communal**

N° : D - 2022 - 12 - 05 - 04

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Julien PUJOL, Julien RIBES, Solène PELLE, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Béatrice RIERA, Mme Laure GIMENO à M. M. Julien PUJOL.

Absente : Mme Myriam AGUILA

Secrétaire de séance : M. Bernard GUERRERE

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 10 Octobre 2022, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient de le mettre à jour pour permettre la prise en compte des avancements de grades du 1^{er} semestre 2023.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 22 voix pour dont 3 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 rédacteur principal 1^{ère} classe
- 1 Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1^o classe
- 2 Adjoint administratif principal 1^o classe
- 2 Adjoints administratifs principaux 2^o classe
- 1 Adjoints administratif territorial
- 2 Brigadiers chef principaux
- 1 Animateur principal 1^o classe
- 3 Adjoints d'animation principaux territoriaux 2^o classe
- 1 Adjoints d'animation principaux territoriaux 1^o classe
- 1 Ingénieur territorial
- 2 Techniciens principaux 1^{ère} classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 8 Adjoints techniques principaux 1^o classe
- 2 Adjoints techniques principaux 2^{ème} classe
- 3 Adjoints techniques territoriaux

Personnel permanent à temps non complet :

- 1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 2 Adjoints techniques territoriaux

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

- 6 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services
- 1 Adjoint technique territorial

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Bernard GUERRERE

Jean-François GUIBBERT

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Affiché le **08 DEC. 2022**

ID : 034-213401359-20221205-D2022_12_05_004-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault, le **- 8 DEC. 2022**

Et publication ou notification

Du **08 DEC. 2022**

Le Maire :

